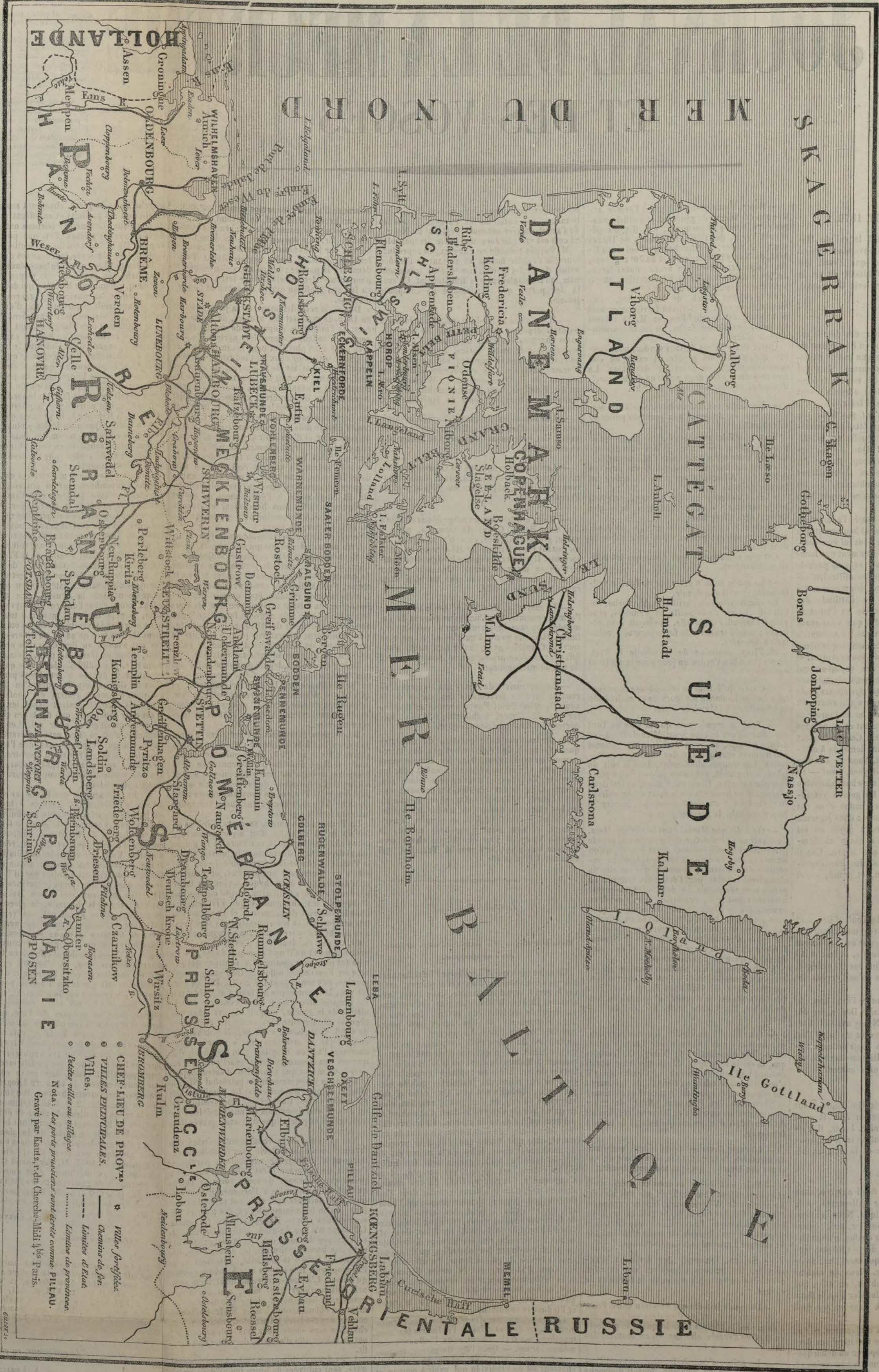


# JOURNAL DE LA MEURTHE ET DES VOSGES

Ce journal paraît tous les jours (le dimanche excepté).  
LES ABONNEMENTS datent du 1<sup>er</sup> et 15.  
A l'expiration de chaque trimestre, l'abonnement se renouvelle de droit à moins d'un avis contraire.  
A la fin du premier mois de trimestre, les abonnements non payés seront touchés à domicile avec augmentation de 20 centimes pour frais de recouvrement.

PAR TRIMESTRE Payé d'avance 7 fr.  
pour la Meurthe, les Vosges, la Moselle et le Bas-Rhin. 8 fr. 50  
Pour les autres départements.  
L'exemplaire pris au bureau 10 centimes.  
Prix de la ligne d'insertion : Annonces : 20 centimes. Réclames : 40 centimes.  
Toute lettre non affranchie sera refusée.

## GUERRE DE 1870 - MER DU NORD & BALTIQUE.



NANCY, 21 AOUT 1870.

Quelle que soit la route que prennent les troupes qui nous quittent, qu'elles aillent par Toul, par Pont-Saint-Vincent, ou par toute autre ligne, il paraît positif qu'elles se dirigent sur Châlons.

Nous nous sommes toujours présenté comme de médiocres stratèges. Nous n'avons jamais cherché à pénétrer les secrets de cet art terrible qu'on appelle la guerre. Il nous paraît néanmoins que l'armée prussienne, en cherchant à gagner Châlons, tente une redoutable entreprise. Une armée ne peut avancer sans éprouver de grandes souffrances et de grands pertes. Et ici, à mesure que l'ennemi pénétrera plus avant, il rencontrera des troupes françaises plus nombreuses et tout aussi ardentes.

Puis enfin, une armée ne pénètre pas sur un territoire comme un cerf dans une forêt, sans rien perdre de son volume et de sa vitesse. L'armée allemande n'est déjà plus ce qu'elle était à Wissembourg. Elle a perdu beaucoup de choix et beaucoup de sang, — comme nous, hélas ! Ce n'est pas tout. Il faut assurer, garantir le chemin que l'on suit, afin de le retrouver libre au retour, quel que soit ce retour. On ne laisse pas Strasbourg et Metz derrière soi, on ne laisse pas derrière soi une armée française.

Certes, nous rendons à l'armée prussienne la justice qui lui est due. C'est une bonne armée, ce sont de bons officiers et de bons soldats. Il nous est permis de dire cependant que si c'est à Châlons que se doit livrer une bataille décisive, l'armée prussienne qui devra supporter cette rude épreuve ne sera plus ce qu'elle était il y a vingt jours, lorsqu'elle a mis le pied sur le sol français. En sera-t-il de même des Français. Non pas, en vérité, nous détournons les phrases à usage de rhéteur et les comparaisons à effet. Il nous faut bien dire pourtant qu'en mettant le pied sur notre territoire, l'armée prussienne a trouvé devant elle que les dispositions déplorables prises par le gouvernement, tandis que devant elle, à cette heure, elle va trouver la France. Elle a rencontré nos soldats en trop petit nombre, nos amis, nos frères qui ont lutté et ont succombé comme des héros. Elle va rencontrer maintenant la population armée, d'autres amis et d'autres frères, des centaines de mille hommes accourus pour réparer les fautes commises, accourus pour achever ce qui vient d'être commencé sur la Moselle.

Et nous ne saurons jamais le redire assez. Un pays qui s'appelle la France, qui regorge d'hommes et de ressources peut être d'abord victime de la précipitation des uns et de l'ineptie des autres. Il peut tomber d'abord dans quelque ornière, dans quelque trou que son gouvernement aura laissés inaperçu ou creusé mal à propos. Mais ce pays-là ne se prend pas d'assaut, mais ce pays-là ne se conquiert pas ainsi à la cavalerie, et celui qui veut pénétrer trop avant court des risques qu'en dépit de sa prudence il n'a certainement pas tous prévus.

Faut-il répéter que nous faisons des vœux d'autant plus grands pour la paix. Avons-nous besoin d'affirmer qu'en face de ces abominables tueries, nous souhaitons d'autant plus vivement une conciliation prompte. Ce n'est plus le moment d'insister sur les pertes innombrables que se imposent les deux nations. C'est presque une naïveté que de faire remarquer combien les résultats seront loin, dans tous les cas, de racheter l'étendue des désastres produits. Il n'importe, et nous avons plus qu'un autre le droit de nous permettre cette naïveté très triste.

Et c'est justement parce que la Lorraine est bien résolue à faire jusqu'au bout son devoir — comme elle le fait, qu'elle est bien venue à mettre en lumière les traces calamiteuses que laissera une lutte qui en deux semaines atteint ces gigantesques proportions. Nous sommes pour la paix, nous étions hier et nous serons demain pour la paix. Quel peuple viendra nous contredire. — A. Lemaître.

que, le cas échéant, vous auriez été assez bon pour prendre en main nos intérêts et défendre notre bien.

Vous savez certainement que le roi de Prusse est ici, avec M. de Bismarck, avec M. de Moltke et M. de Roon. Un chef de l'état-major de l'armée, l'autre ministre de la guerre et de la marine. On peut les voir passer chaque jour.

Hier (le 18), et c'est là surtout ce que je tenais à vous dire, il y a eu près de Gorze une grande bataille. Le canon a tonné pendant douze heures ; nous l'attendions on ne peut mieux, c'est à quatre heures au plus. Je n'ose vous répéter les détails qu'on nous donne, tant c'est horrible.

On dit, et ce ne sont pas les premiers venus qui parlent de la sorte, on dit que nous aurions perdu environ vingt mille hommes, et que nous aurions fait prisonnier l'ennemi quatre fois autant. Sur plus d'un point nos soldats avaient mis l'un sur l'autre les cadavres, de manière à se faire des remparts impénétrables, à l'abri desquels ils fusillaient l'ennemi.

Ce qu'il y a de certain, c'est que Pont-à-Mousson a été plus qu'une vaste ambulance. Et c'est je vous l'affirme positivement : il est entré au milieu de nous, notre petite ville, trente mille blessés au moins.

Dès la veille (le 17) nous avions eu un avantage signalé à Thiaucourt, et aussi, dit-on à Toul.

De là mille bruits dont je ne saurais vous garantir le bien fondé. On parle de l'insurrection qui aurait le roi de Prusse de proposer la paix.

Vous vous figurez bien de ce que peuvent être Hénon et nos autres villages. Ils sont complètement envahis par l'ennemi qu'il faut nourrir — naturellement, qui en outre se livre à chaque instant à des perquisitions sévères. Le pays est ruiné, dévasté, et pour longtemps. Nous nous demandons ce que nous deviendrons, et nous espérons que nous pourrions espérer, lorsqu'il sera question de traverser l'hiver sans mourir absolument de faim.

Tâchez de nous faire parvenir de vos nouvelles.

On peut estimer approximativement à 450 mille hommes les forces que l'ennemi avait engagées contre nous le 16.

Nous n'avons pas l'état de nos pertes d'une manière certaine.

— Faculté de droit de Nancy. Session d'examen du mois d'août 1870. — Ont été reçus : MM. les étudiants dont les noms suivent :

Pour la thèse de docteur, M. Audiat.

Pour le deuxième examen de docteur, M. Regnault (Ernest).

Pour la thèse de licence, MM. Desnos, Dieudonné, Fèvre, Gazin, Gutton, Mathieu (Henry), Noël.

Pour le deuxième examen de licence, MM. de Maigret, M. Stenich, Vallez.

Pour le deuxième examen de baccalauréat, MM. d'Ausbourg (Amary), Georges, Gérard, Lombard (Alphonse), Lombard (Paul), Picard.

Pour le premier examen de baccalauréat, MM. Aubry (Henry), Claude, Dietz, Duré, Henry, Humbert, Kinsbourg, Laillet, de Landreville (Gaston), Lano, Leclerc (Edouard), Lescey, Marie, Périllon, Pierre, Renaud, Thiébaud (Julien), de Thiollez, Varior, Vuébat.

Pour le certificat de capacité en droit, MM. Ballon, Cabriol, Contaut, Damel, Mathieu (Julien).

L'éloge a été accordé à MM. Audiat, Desnos, Gutton, Lombard (Paul), Picard, Henry, Laillet, Lano, Pierre, Thiébaud (Julien), Varior, Vuébat, Contaut, Mathieu (Julien).

— Mairie de Nancy. Avis. — Les épreuves sacrées exigées par l'armée d'occupation, ont épuisé la caisse municipale. Pour faire face à ceux qui sont imposés encore, il est d'impérieuse nécessité d'assurer les recettes de l'octroi.

Le Maire, Ch. WELCH.

Toul, jeudi.

Monsieur le Rédacteur,

Je vous écris à la hâte en quelques lignes pour vous donner des détails sur le bombardement de Toul de mardi dernier. Les Prussiens ont commencé le feu à onze heures et demie ; nos premières obus ont mis le feu à l'hôtel de ville et fait tomber d'énormes pans de maçonnerie. Les troupes qui venaient de manger la soupe et qui ne s'attendaient pas à une attaque si imprévue, n'ont eu que le temps de courir à leur chassepot et de monter aux remparts ; c'était à qui prendrait les premières places. Chacun voulait être le premier. Enfin après les quelques minutes nécessaires pour s'organiser, tout le monde était à son poste. La mitraille n'a pas cessé depuis midi jusqu'à quatre heures. Pour vous donner une idée de l'acharnement avec lequel on a tiré, je vous dirai qu'un brûlé plus de quarante mille cartouches ; les ennemis croyaient que dix minutes leur suffiraient pour se rendre maîtres de la place.

Ils espèrent que la garnison ne tiendra pas ; ils sont venus à Toul ou à Metz, en face de la porte de Metz et sous les vignes qui se trouvent sur la côte Saint-Michel ; j'étais avec la 3<sup>e</sup> compagnie, commandée par le capitaine Lejeune, dans le bastion qui se trouve devant cette position, et je puis vous assurer que ceux qui étaient en face de nous ont eu à se plaindre de la grêle de projectiles qui tombait sur eux.

A ce moment les Prussiens n'ont plus eu de munitions ; ils ont alors chargé leurs pièces avec des pierres, des morceaux de rails et même des chaînes de caissons. D'après les renseignements que quelques blessés nous ont donnés, les ennemis ont éprouvé des pertes sérieuses. Un général a été tué, puis un colonel. Il est impossible d'indiquer d'une manière certaine le chiffre de leurs hommes mis hors de combat. La ville de Toul a été si couverte de la manière dont nous l'avons défendue, qu'elle nous offre un drapen. Nancy peut être fière de ses enfants, ils sont vraiment vengés du séjour des Prussiens. Je ne puis vous citer tous ceux qui se sont distingués ; je ne vous nommerai que les lieutenants Noël, May et le sergent Casse, qui ont été cités à l'ordre de leurs bataillons pour leur belle conduite. Nos pertes ont été insignifiantes.

GONZALVE REGNAULT.

On nous communique les renseignements suivants :

Dans l'après-midi du 16, le corps d'armée formait l'extrême droite de l'armée. Un bataillon du 7<sup>e</sup> de ligne a détaché un régiment de lanciers prussiens et lui a élevé un étendard. Il y a eu plusieurs charges de cavalerie très brillantes. Dans l'une d'elles le général Legrand a été tué en chargeant à la tête de sa division, le général Mouton a disparu.

Les généraux Loring et Wehl ont été tués, les généraux Grull et Von Rauch sont blessés. Le prince Albert de Prusse, commandant la cavalerie, aurait été tué.

A la chute du jour nous avons saisi les positions précédemment occupées par l'ennemi.

Le lendemain 17, il y a eu près de Gravefontaines quelques combats d'avant-garde.

Chronique de l'Est.

Pont-à-Mousson, 19 août.

.... Vous pouvez vous fier à la personne qui vous remettra ces quelques mots. J'aurais voulu aller à Nancy moi-même : impossible. La première fois j'ai été arrêté à Frouard, la seconde à Dieulouard. Il m'a fallu bon gré mal gré rebrousser chemin.

A Pont-à-Mousson, nous ne savons absolument rien de ce qui se passe à Nancy. Dites-moi donc, je vous prie, où vous en êtes, je pense

que, le cas échéant, vous auriez été assez bon pour prendre en main nos intérêts et défendre notre bien.

On peut estimer approximativement à 450 mille hommes les forces que l'ennemi avait engagées contre nous le 16.

Nous n'avons pas l'état de nos pertes d'une manière certaine.

— Faculté de droit de Nancy. Session d'examen du mois d'août 1870. — Ont été reçus : MM. les étudiants dont les noms suivent :

Pour la thèse de docteur, M. Audiat.

Pour le deuxième examen de docteur, M. Regnault (Ernest).

Pour la thèse de licence, MM. Desnos, Dieudonné, Fèvre, Gazin, Gutton, Mathieu (Henry), Noël.

Pour le deuxième examen de licence, MM. de Maigret, M. Stenich, Vallez.

Pour le deuxième examen de baccalauréat, MM. d'Ausbourg (Amary), Georges, Gérard, Lombard (Alphonse), Lombard (Paul), Picard.

Pour le premier examen de baccalauréat, MM. Aubry (Henry), Claude, Dietz, Duré, Henry, Humbert, Kinsbourg, Laillet, de Landreville (Gaston), Lano, Leclerc (Edouard), Lescey, Marie, Périllon, Pierre, Renaud, Thiébaud (Julien), de Thiollez, Varior, Vuébat.

Pour le certificat de capacité en droit, MM. Ballon, Cabriol, Contaut, Damel, Mathieu (Julien).

L'éloge a été accordé à MM. Audiat, Desnos, Gutton, Lombard (Paul), Picard, Henry, Laillet, Lano, Pierre, Thiébaud (Julien), Varior, Vuébat, Contaut, Mathieu (Julien).

— Mairie de Nancy. Avis. — Les épreuves sacrées exigées par l'armée d'occupation, ont épuisé la caisse municipale. Pour faire face à ceux qui sont imposés encore, il est d'impérieuse nécessité d'assurer les recettes de l'octroi.

Le Maire, Ch. WELCH.

On nous communique les renseignements suivants :

Dans l'après-midi du 16, le corps d'armée formait l'extrême droite de l'armée. Un bataillon du 7<sup>e</sup> de ligne a détaché un régiment de lanciers prussiens et lui a élevé un étendard. Il y a eu plusieurs charges de cavalerie très brillantes. Dans l'une d'elles le général Legrand a été tué en chargeant à la tête de sa division, le général Mouton a disparu.

Les généraux Loring et Wehl ont été tués, les généraux Grull et Von Rauch sont blessés. Le prince Albert de Prusse, commandant la cavalerie, aurait été tué.

A la chute du jour nous avons saisi les positions précédemment occupées par l'ennemi.

Le lendemain 17, il y a eu près de Gravefontaines quelques combats d'avant-garde.

On peut estimer approximativement à 450 mille hommes les forces que l'ennemi avait engagées contre nous le 16.

Nous n'avons pas l'état de nos pertes d'une manière certaine.

— Faculté de droit de Nancy. Session d'examen du mois d'août 1870. — Ont été reçus : MM. les étudiants dont les noms suivent :

Pour la thèse de docteur, M. Audiat.

Pour le deuxième examen de docteur, M. Regnault (Ernest).

Pour la thèse de licence, MM. Desnos, Dieudonné, Fèvre, Gazin, Gutton, Mathieu (Henry), Noël.

Pour le deuxième examen de licence, MM. de Maigret, M. Stenich, Vallez.

Pour le deuxième examen de baccalauréat, MM. d'Ausbourg (Amary), Georges, Gérard, Lombard (Alphonse), Lombard (Paul), Picard.

Pour le premier examen de baccalauréat, MM. Aubry (Henry), Claude, Dietz, Duré, Henry, Humbert, Kinsbourg, Laillet, de Landreville (Gaston), Lano, Leclerc (Edouard), Lescey, Marie, Périllon, Pierre, Renaud, Thiébaud (Julien), de Thiollez, Varior, Vuébat.

Pour le certificat de capacité en droit, MM. Ballon, Cabriol, Contaut, Damel, Mathieu (Julien).

L'éloge a été accordé à MM. Audiat, Desnos, Gutton, Lombard (Paul), Picard, Henry, Laillet, Lano, Pierre, Thiébaud (Julien), Varior, Vuébat, Contaut, Mathieu (Julien).

— Mairie de Nancy. Avis. — Les épreuves sacrées exigées par l'armée d'occupation, ont épuisé la caisse municipale. Pour faire face à ceux qui sont imposés encore, il est d'impérieuse nécessité d'assurer les recettes de l'octroi.

Le Maire, Ch. WELCH.

On nous communique les renseignements suivants :

Dans l'après-midi du 16, le corps d'armée formait l'extrême droite de l'armée. Un bataillon du 7<sup>e</sup> de ligne a détaché un régiment de lanciers prussiens et lui a élevé un étendard. Il y a eu plusieurs charges de cavalerie très brillantes. Dans l'une d'elles le général Legrand a été tué en chargeant à la tête de sa division, le général Mouton a disparu.

Les généraux Loring et Wehl ont été tués, les généraux Grull et Von Rauch sont blessés. Le prince Albert de Prusse, commandant la cavalerie, aurait été tué.

A la chute du jour nous avons saisi les positions précédemment occupées par l'ennemi.

Le lendemain 17, il y a eu près de Gravefontaines quelques combats d'avant-garde.

Chronique de l'Est.

Pont-à-Mousson, 19 août.

.... Vous pouvez vous fier à la personne qui vous remettra ces quelques mots. J'aurais voulu aller à Nancy moi-même : impossible. La première fois j'ai été arrêté à Frouard, la seconde à Dieulouard. Il m'a fallu bon gré mal gré rebrousser chemin.

A Pont-à-Mousson, nous ne savons absolument rien de ce qui se passe à Nancy. Dites-moi donc, je vous prie, où vous en êtes, je pense

On peut estimer approximativement à 450 mille hommes les forces que l'ennemi avait engagées contre nous le 16.

Nous n'avons pas l'état de nos pertes d'une manière certaine.

— Faculté de droit de Nancy. Session d'examen du mois d'août 1870. — Ont été reçus : MM. les étudiants dont les noms suivent :

Pour la thèse de docteur, M. Audiat.

Pour le deuxième examen de docteur, M. Regnault (Ernest).

Pour la thèse de licence, MM. Desnos, Dieudonné, Fèvre, Gazin, Gutton, Mathieu (Henry), Noël.

Pour le deuxième examen de licence, MM. de Maigret, M. Stenich, Vallez.

Pour le deuxième examen de baccalauréat, MM. d'Ausbourg (Amary), Georges, Gérard, Lombard (Alphonse), Lombard (Paul), Picard.

Pour le premier examen de baccalauréat, MM. Aubry (Henry), Claude, Dietz, Duré, Henry, Humbert, Kinsbourg, Laillet, de Landreville (Gaston), Lano, Leclerc (Edouard), Lescey, Marie, Périllon, Pierre, Renaud, Thiébaud (Julien), de Thiollez, Varior, Vuébat.

Pour le certificat de capacité en droit, MM. Ballon, Cabriol, Contaut, Damel, Mathieu (Julien).

L'éloge a été accordé à MM. Audiat, Desnos, Gutton, Lombard (Paul), Picard, Henry, Laillet, Lano, Pierre, Thiébaud (Julien), Varior, Vuébat, Contaut, Mathieu (Julien).

— Mairie de Nancy. Avis. — Les épreuves sacrées exigées par l'armée d'occupation, ont épuisé la caisse municipale. Pour faire face à ceux qui sont imposés encore, il est d'impérieuse nécessité d'assurer les recettes de l'octroi.

Le Maire, Ch. WELCH.

On nous communique les renseignements suivants :

Dans l'après-midi du 16, le corps d'armée formait l'extrême droite de l'armée. Un bataillon du 7<sup>e</sup> de ligne a détaché un régiment de lanciers prussiens et lui a élevé un étendard. Il y a eu plusieurs charges de cavalerie très brillantes. Dans l'une d'elles le général Legrand a été tué en chargeant à la tête de sa division, le général Mouton a disparu.

Les généraux Loring et Wehl ont été tués, les généraux Grull et Von Rauch sont blessés. Le prince Albert de Prusse, commandant la cavalerie, aurait été tué.

A la chute du jour nous avons saisi les positions précédemment occupées par l'ennemi.

Le lendemain 17, il y a eu près de Gravefontaines quelques combats d'avant-garde.

Chronique de l'Est.

Pont-à-Mousson, 19 août.

.... Vous pouvez vous fier à la personne qui vous remettra ces quelques mots. J'aurais voulu aller à Nancy moi-même : impossible. La première fois j'ai été arrêté à Frouard, la seconde à Dieulouard. Il m'a fallu bon gré mal gré rebrousser chemin.

A Pont-à-Mousson, nous ne savons absolument rien de ce qui se passe à Nancy. Dites-moi donc, je vous prie, où vous en êtes, je pense

# SUPPLEMENT

DE

## L'ESPÉRANCE, COURRIER DE NANCY.

### NANCY,

21 Août 1870.

Les dépêches télégraphiques suivantes ont été affichées dans les villes de l'Est qui ne sont pas au pouvoir de l'armée d'occupation :

Verdun, 17 août, 4 heures, soir.

Le Maréchal Bazaine au Ministre.

Hier, pendant la journée j'ai livré bataille à l'armée prussienne entre Doncourt et Vionville. L'ennemi a été repoussé. Nous avons passé la nuit sur les positions conquises.

J'arrête quelques heures mon mouvement pour remettre nos provisions au complet. Nous avons devant nous le prince Frédéric-Charles et le général Steinmetz.

Verdun, 17 août.

Le prince Charles a dirigé une attaque très-vive sur la droite de notre position: la division du général Forton, le 2<sup>e</sup> corps d'armée, général Frossard, les corps échelonnés à la droite et à la gauche de Rezonville sont venus prendre part à l'action jusqu'à la nuit tombante. L'ennemi a déployé des forces considérables et a opéré à diverses reprises des retours offensifs qui ont été vigoureusement repoussés.

A la fin de la journée un nouveau corps d'armée a essayé de déborder notre gauche; nous avons conservé nos positions et infligé à l'ennemi des pertes considérables; les nôtres sont sérieuses. Le général Bataille a été blessé au plus fort de l'action, un régiment de uhlans a chargé l'état-major de Bazaine, 20 hommes hors de combat, le capitaine tué; à 8 heures l'ennemi a été repoussé sur toute la ligne; on estime à 200,000 les troupes engagées.

18 août.

Dans l'affaire du 16, le corps Ladmiraull formait l'extrême droite de l'armée; un bataillon du 7<sup>e</sup> de ligne a détruit un régiment de lanciers prussiens et enlevé son étendard; il y a eu quelques charges de cavalerie très-brillantes; dans l'une d'elles, le général Legrand a été tué à la tête de sa division, le général Montaignu a disparu.

Les généraux prussiens Loreny et Vehl tués. Généraux Grull et von Rauch, blessés. Le prince Albert de Prusse, commandant la cavalerie, a été tué; à la chute du jour nous avons occupé les positions précédemment occupées par l'ennemi. Le lendemain 17, il y a eu près Gravelette des combats

d'avant-garde; on peut estimer à 150,000 les forces que l'ennemi a engagées contre nous le 16.

Vionville est à 5 kilomètres au N.-O. de Gorze, entre cette localité et Mars-la-Tour.

Gorze est à 20 kilomètres S.-O. de Metz. Doncourt est situé dans le canton de Conflans, à 22 kilomètres Ouest de Metz, sur la route de Metz à Sedan, par Etain.

Rezonville, dont parle la seconde dépêche, est dans le canton de Gorze, à 16 kil. S.-O. de Metz. Il ne faut pas oublier que les dépêches ci-dessus rapportées sont du 17 et du 18, et que depuis cette date, des combats ont eu lieu dont nous ignorons les résultats.

On construit à Paris six nouvelles poudrières à l'épreuve de toutes espèces de projectiles.

Douze mille terrassiers travaillent sans relâche aux fortifications de Paris pour les mettre en état de défense.

Les volontaires français de Londres ont décidé de s'organiser en francs-tireurs, qui, sous la conduite de M. Gustave Gilneux, marcheront immédiatement à l'ennemi.

Les 12,000 soldats d'infanterie de marine qu'on avait d'abord commis à la défense de Paris — contre les Parisiens — sont allés rejoindre l'armée de l'Est. Ils forment quatre régiments embrigadés sous les ordres des généraux Reboul et Martin des Pallières, et composent la division du général de Vassoigne. Le colonel de Trentinian remplit les fonctions de chef d'état-major.

Le 13, deux nouvelles divisions présentant chacune un effectif aussi considérable ont dû quitter Paris, entre autres la division du général Levasseur-Sorval, accompagné des généraux de brigade de Marguenat et de Chanabilles.

On lit dans le Journal de la Meurthe : « Tandis que S. M. le roi Guillaume dit qu'il ne fait pas la guerre au peuple français, mais à son gouvernement, la presse officieuse de Berlin prétend que la Prusse ne fait pas la guerre au gouvernement de la France, mais à la nation toujours envrée de rêves de grandeur, et qui depuis trois siècles nourrit des pensées de domination sur tous les autres peuples. Le but de la guerre, dit-elle, est de mettre fin à ces prétentions, de briser l'orgueil français, et de dédommager l'Allemagne en annexant la Lorraine à la Bavière, et l'Alsace au grand-duché de Bade érigé en royaume avec Strasbourg pour capitale. » Cette idée, qui pourrait bien faire tourner quelques têtes à Strasbourg, s'ils n'étaient pas si patriotes là-bas, est tout simplement machiavélique. Nous espérons que ces beaux projets resteront à l'état de rêves. »

La garnison de la ville de Marsal a été conduite comme prisonnière à Munich. On sait que la ville, après avoir résisté aux sommations prussiennes et avoir essuyé quelques coups de feu, a obtenu une capitulation honorable de l'armée bavaroise.

Jeudi dernier, un parlementaire s'est présenté à Toul pour demander la reddition de la place, avec des conditions honorables. — Non. — On va nous bombarder. — Soit. Et la garnison passa la nuit sur les remparts, sans que la menace ait été suivie d'effets.

En ce moment, il n'y a pas un soldat étranger aux environs de la ville.

Ce matin, on a battu au tambour et affiché l'avis suivant :

Le maire de Nancy prévient ses concitoyens que, par ordre du commandant militaire de la ville, les rassemblements et attroupements de plus de trois personnes sont interdits.

Ceux qui contreviendront à cet ordre seront arrêtés par les patrouilles qui parcourront la ville à cet effet et jugés par le tribunal militaire.

Dans le cas où cet avertissement ne serait pas obéi, la Ville sera déclarée en état de siège et placée sous le régime militaire.

Le maire prie ses concitoyens de lui donner une fois encore la preuve de leur dévouement aux véritables intérêts de la Ville en obéissant scrupuleusement à la présente injonction.

Nancy, 21 août 1870.  
Le maire, Ch. WELCH.

L'autorité militaire étrangère fait savoir que le bureau chargé de délivrer des sauf-conduits est à la gare; il n'en sera plus délivré pour les chevaux.

M. le premier président de la Cour impériale de Nancy a rapporté l'ordonnance qui fixait au 1<sup>er</sup> septembre l'ouverture des assises des Vosges, attendu que l'état de guerre et les difficultés de communication et de transport qui en résultent ne permettraient ni au président de la Cour d'assises, ni aux jurés, ni aux témoins, de se rendre à Epinal.

M. Pugnère, conducteur des eaux de Nancy, se trouvait à Wissembourg lors de l'entrée des Prussiens dans cette ville. Il avait revêtu son uniforme d'ingénieur, ce qui l'a fait prendre pour un militaire, et il aurait été fait prisonnier.

Le général VAGNER.

Nancy, imprimerie de Vagueur, rue du Manège, 3.

18 fr.  
est comprise sur  
r. le trimestre.

IZIER, 71.

est lui-même,  
ancien, avaient  
res.  
on. Une foule  
rue et la rue de  
vrons de l'ad-  
sront faites au  
asporté secré-  
t ont vu le cer-  
a sur, très-sur-  
e à travers la  
ôtel, et le pre-  
cour, ce fut le  
au milieu d'un

l militaire de  
russiens. — Il  
le, un certain  
és sur Marsal-  
te convertie en  
neutres dans  
t blessés qui

ar à consulter,  
quisitions faites  
quisitions de  
; réquisitions  
vin, eau-de-  
lle, foin; ré-  
quisitions de  
chevaux et de  
es et des ma-  
s télégraphes;  
quisitions de  
de cuirs et de  
rmaeutiques;  
s de fer, de  
ernes, de crin,  
de campagne,  
oubliant même  
ne pour fêter

sont continuel-  
contributions de  
s années notre  
nergie, avec  
s exorbitantes.  
unicipalité et le  
re manufacture  
ion. De 400 à  
onrais chaque  
l'invasion et le  
accueillie avec  
es trouveront  
ns journaliers  
sère profonde  
aucoup d'au-

siégent, M. le  
nt de procurer  
Un premier  
à Pont-Cassé,  
par le conseil

restituées, la  
18,000 kilogr.  
es et 56,000  
r. La distribu-  
hier a dû être

qui était établi  
ney hier matin.  
ion dans notre  
vait juste huit  
e machines ap-  
ins de fer de  
la faisaient  
q ou six wa-  
e la ligne, les  
e toute nature  
lés.

s avance, elle  
rappe de cam-  
fil qui, de Lou-  
idres et de là

plus ou moins  
urnellement à  
tenter une gar-  
mmes. Afin de  
onant plus de  
entendu avec  
que nos ca-  
nent affectées

ande fièvre patriotique agite en ce moment  
ranée. Dans le seul département de l'Hé-  
000 volontaires sont partis; de la Bre-  
le la Normandie, on annonce 200,000  
nts. A Paris, de demi-heure en demi-  
s trains de 700 militaires sont dirigés sur

Mardi, sur le plateau de Gorze, c'est là garde  
qui a principalement combattu; avec quel courage,  
avec quelle ardeur, avec quelle énergie, il est lau-  
tule de le dire. Il serait permis de croire, d'après  
les derniers renseignements, que si l'ennemi est  
resté maître du plateau, ce n'est pas définitivement.

d'avoir échappé à cette énorme invasion, un nou-  
veau bruit, plus rapidement répandu encore et  
plus favorablement accueilli, courut toutes les  
rues de la ville.  
Les Français avaient obtenu un avantage sérieux  
et l'hôtel de France venait de recevoir un ou deux

mais du Gou-  
vernement avaient remarqué le lustre appendu  
dans la grande salle de réception. Ils auraient dé-  
siré emporter ce magnifique objet d'art, comme un  
souvenir de leur passage à Nancy, et parlaient  
de le démonter pour l'emballer dans une caisse

# MONITEUR DE



# LA MEURTHE.

Ce journal paraît tous les deux jours, et au besoin plus fréquemment.  
Prix des Abonnés. — Insertions judiciaires et légales : 45 centimes la ligne. — Annonces diverses : 20 centimes la ligne. Réclames : 40 centimes la ligne.  
Toutes les annonces doivent être remises à l'imprimerie dans la matinée de la veille du tirage, à dix heures au plus tard.

PREMIER ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE :  
Trois mois, 3 fr. — Six mois, 4 fr. — Un an : 8 fr.  
(Quand l'année d'abonnement n'est pas parvenue à son terme, elle est comptée sur la base du prix fixé pour la trimestre.)  
Mors de la Meurthe et des départements limitrophes, 7 fr. le trimestre.

BUREAUX DU JOURNAL : A NANCY, RUE SAINT-DIZIER, 71.  
Les lettres et envois de toute nature doivent être affranchis.

## CHRONIQUE DÉPARTEMENTALE.

On évalue à 200,000 le nombre des troupes qui, depuis dimanche, ont sillonné le département. La vallée de la Meuse en a surtout été inondée.  
Tout ce monde a vécu aux dépens des populations ; qu'on juge de ce qui est resté derrière l'invasion ! Sous quelque drapeau que se range la victoire, il faut que la Lorraine et l'Alsace soient indemnisées, à moins que l'on ne veuille laisser un désert entre la France et la Prusse. A cette question soulevée dès aujourd'hui, nous consacrerons jusqu'à la dernière goutte de notre encre, la dernière phrase tracée par notre plume.

Sauf quelques déplorables exceptions, les Prussiens et surtout les Bavarois tiennent une conduite honorable. Beaucoup, principalement parmi les hommes de la landwehr, ne sont pas moins peints d'avoir quitté leur pays que nous ne le sommes de les voir dans le nôtre.

On frémit en songeant que les premiers engagements, déjà si meurtriers de part et d'autre, ne sont encore que l'avant-garde d'une guerre où, dans leur lutte gigantesque, deux grandes armées s'éventrent à l'envi. Dans un article précédent nous avons dit : « La paix après la victoire ! » A la vue des horribles hécatombes qui se répètent journellement, nous serions tenté de dire : « La paix avant la victoire ! » Pourquoi, en effet, augmenter cette dépense de éreps et de larmes ? Pourquoi ce nouvel outrage à l'humanité ?

Malheureusement, l'honneur nous défend de proposer la paix. Loin de nous une telle honte et une telle humiliation.  
Inquiète, d'ailleurs, l'armée allemande n'a pas été moins éprouvée que la nôtre, et ses pertes sont plus sensibles, parce que, si nous ne comptons dans nos rangs que des soldats non mariés, elle compte, dans les siens, une foule de pères de famille. Ajoutons que, sous le rapport du nombre des combattants, les forces tendent chaque jour à s'égaliser. Le camp de Châlons fourmille de volontaires et de gardes mobiles accourus de tous les départements. Il en est qui en fournissent jusqu'à 50 et 40,000.

Un fait nous a donné la mesure de l'énorme consommation d'hommes qui a lieu dans cette guerre. Le vague maître faisait la distribution des lettres à un détachement bavarois rangé en bataille sur la place Dombaste. A l'appel du nom des destinataires, on répondait par le mot *hier*, et alors la lettre était remise ; mais le mot *toi* (mort) se répétait fréquemment, et la lettre était remise dans le sac. Combien de fois cette sinistre réponse aurait frappé les oreilles, si l'appel avait été fait dans un de nos régiments !

La paix donc ; la paix après une victoire ! Mais les demandons, non par crainte, mais par avarece du sang humain.  
Que si ce vœu ne peut s'accomplir encore, eh bien ! nous le répétons devant des adversaires incapables de s'en offenser : Que Dieu protège la France !  
P.-E. PEAROT.

Il nous tarde à tous d'avoir des détails sur les luttes effroyables qui ont eu lieu autour de Metz. Dieu sait qu'on ne manquera pas de recensements, d'histoires de toutes sortes. Mais qui oserait écrire sérieusement de tels récits, lorsqu'il s'agit de combats où tant d'hommes sont tombés comme des épis sous la faux !

Des officiers prussiens n'ont pas hésité un seul instant à rendre à nos soldats les hommages dus à tant d'héroïsme : « Quelle ardeur, disent-ils, et quelles armes ! Que de milliers d'hommes sont tombés ! — C'est trop, ajoutent-ils, c'est trop que ces boucleries abominables ! Encore quatre combats semblables, et les deux armées, haletantes, épuisées, seront bien forcées de s'arrêter. »  
Notre chassot fait aussi l'admiration des officiers prussiens. Ils disent hautement que pas une arme au monde ne peut lui être comparée. Et tout le monde sait comment nos hommes le manient. En un mot, et sans pouvoir trouver d'autres preuves que les mille indications assez vagues qui naissent des mouvements ordonnés et contremandés, de l'attitude des hommes, des accès de franchise de l'un et de l'autre, nous restons persuadés que nous avons eu l'avantage devant Metz, et que les Allemands ont perdu beaucoup plus de monde que nous.

Mais c'est l'avenir qui doit nous rassurer, si nous nous en rapportons à des voyageurs qui viennent du Ouest, et se donnent comme parfaitement au courant de l'état des choses et de l'état des esprits. Ces voyageurs affirment qu'à moins d'avoir vu de ses yeux, on ne saurait se faire une idée de l'empressement et du nombre des volontaires. Ceux-là peuvent s'appeler « légions. »  
C'acun demande à marcher, chacun veut être soldat. — « Les premiers coups de la guerre nous ont été défavorables », s'écrie-t-on unanimement ; mais la France entière se lève aujourd'hui, et il est permis d'espérer qu'elle vaincra. »  
Une personne venant de Paris nous confirme qu'une grande fièvre patriotique agite en ce moment toute la France. Dans le seul département de l'Herault, 37,000 volontaires sont partis ; de la Bretagne et de la Normandie, on annonce 200,000 engagements. A Paris, de demi-heure en demi-heure, des trains de 700 militaires sont dirigés sur

le camp de Châlons. Voilà huit jours que ce mouvement continue ; les Prussiens trouveront donc à qui parler en arrivant en Champagne.

Il paraît que toutes les nouvelles qui ont circulé sur un ministère Thiers-Avre sont de la plus grande fausseté. A la date du 17, le comte de Palikao continuait à être à la tête du ministère. La Chambre se réunissait à peu près une heure par jour et s'occupait exclusivement du salut de la France. On parla d'une séance dans laquelle M. Gambetta aurait paru à la tribune, tenant en main le numéro de *l'Espérance* qui annonçait l'entrée des Prussiens à Nancy. Le député de Marseille, ne cessant d'agiter *l'Espérance* aux yeux de la Chambre, aurait fait un discours des plus vifs et des plus éloquentes.

Il est bon, pour expliquer ce fait de l'intervention de *l'Espérance*, de faire connaître que, lorsque les communications étaient déjà à peu près rompues, et que les journaux ne circulaient plus, les rédacteurs de la feuille nancéienne avaient pu faire passer, sous enveloppe cachetée, aux principaux organes de publicité de Paris, le récit des tristes faits qui se passaient dans notre ville.

Nous extrayons d'une lettre d'Epinal le renseignement suivant :  
« Trois dépêches nous ont appris trois victoires successives du maréchal Bazaine. L'armée prussienne aurait excessivement souffert. Elle concentrerait ses corps pour réparer ses pertes. On attend d'un jour à l'autre une grande bataille. »

On assure que la dépêche suivante a été affichée dans quelques villes des Vosges :

- « Verdun, le 16 août, 6 h. 20 du matin.  
« On a entendu hier toute la journée gronder le canon entre Metz et Verdun ; des voyageurs disent qu'une grande bataille était engagée depuis la pointe du jour, et que les Prussiens auraient fait de grandes pertes.  
« On s'est battu toute la journée d'hier, à 28 kilomètres de Verdun.  
« L'ennemi se serait retiré vers le sud. »

Nous avons déjà eu l'occasion de parler des sentiments philanthropiques du prince héritier de Prusse. La proclamation de Son Altesse Royale est en une nouvelle preuve. Il faut donc espérer que les mesures annoncées par elle seront prises le plus tôt possible. L'attitude de la population nancéienne, aussi convenable que pouvait le permettre la douleur de voir l'invasion poser le pied dans la capitale de la Lorraine, nous donne des droits à la bienveillance du prince Frédéric-Guillaume.

Mais l'héritier de la couronne prussienne se fait illusion sur les ressources du pays, lorsqu'il ne réclame pour la nourriture de l'armée « que le surplus des provisions non demandées pour la nourriture de la population française. » Loin d'avoir du surplus, cette population n'a plus même le nécessaire. Le seul moyen de porter remède à ce mal et de ranimer un peu le commerce consistait à rendre la circulation libre. De cette manière, Son Altesse acquerrait des droits à la reconnaissance publique, sans qu'il en résultât aucun danger pour les intérêts prussiens. La sévérité des peines édictées contre l'espionnage saffit pour l'empêcher.

P.-E. PEAROT.  
Le prince royal a quitté Nancy hier matin. Le médecin attaché à son état-major reste ici pour soigner les blessés. L'armée prussienne se dirige du côté de Vaucouleurs, pour éviter Toul.

On assure que le prince héritier, après avoir été visiter à Pont-à-Mousson le roi son père, est parti pour Commercy, où il doit établir le quartier général de la troisième armée allemande.

Le roi de Prusse a eu 75 ans au mois de mars dernier. Jeudi, il a été à cheval deux heures de suite, toujours courant, et cela, après avoir passé la nuit au bivouac.

L'armée allemande annonce l'intention de marcher sur Châlons par Saint-Dizier. Le départ des troupes établies à Nancy avait été fixé d'abord à vendredi, sept heures du matin. Il s'est effectué, il est vrai, mais un contre-ordre a ramené les hommes en ville pour y séjourner vingt-quatre heures de plus.

On dit que l'armée qui entouraît Strasbourg a fait un mouvement, et que Strasbourg est dégagé en ce moment-ci.

Des opérations militaires qui se poursuivent à quelques lieues de Nancy, nous continuons à ne pouvoir rien dire de positif, si ce n'est que des engagements à peu près journaliers ont lieu, et qu'on se bat de part et d'autre avec un incroyable acharnement et avec des pertes considérables. Heureusement, nous en sommes quittes pour l'ennemi que pour nous. Avant-hier encore, on parlait d'un rude combat livré la veille entre Vézelize et Colombey, et d'une autre affaire dont les environs d'Arnaville auraient été le théâtre.

Pour montrer, du reste, comment se bat la garde, il suffira de citer le fait suivant :  
Un régiment de cavalerie prussienne, après plusieurs charges inutiles, parvint à faire une trouée. Mais, dit-on, pas un ennemi n'est sorti vivant du cercle de fer qu'il était parvenu à forcer !

On s'est disputé la possession d'un petit bois au sud-ouest de Metz avec un acharnement indescriptible.

Il est à peu près certain qu'un combat important a été livré sur la Meuse entre Saint-Mihiel et Mars-la-Tour. Le maréchal Bazaine commandait l'armée française. Le chiffre des pertes éprouvées serait considérable.

On annonce comme probable une nouvelle bataille aux environs de Thiaucourt.

Les passages de troupes paraissent avoir été plus nombreux à Lunéville qu'à Nancy.

La plupart des régiments ont pris la route de Bayon.

Une somme de 700,000 fr. avait été demandée à l'arrondissement de Lunéville, dont M. A. Saucourt est aujourd'hui sous-préfet.

Sur ses pressantes instances, S. A. le prince commandant a dispensé le pays de l'impôt en argent, mais d'immenses réquisitions en nature lui ont été imposées.

Un détachement seulement a paru à Baccarat, et s'est fait remettre le numéraire trouvé dans les caisses publiques.

La forteresse de Phalsbourg a été bombardée de nouveau dimanche dernier. La fumée était tellement épaisse dans les rues et les appartements, que plusieurs personnes à demi asphyxiées ont demandé à sortir dans la campagne, malgré le danger qu'elles pouvaient avoir à courir. Il y a à Phalsbourg une batterie d'artillerie, de la troupe de ligne et un bataillon de gardes mobiles appartenant à l'arrondissement de Château-Salins.

On dit qu'à Pont-à-Mousson, la ville est encombrée de soldats et de blessés ; la circulation est interdite à neuf heures du soir, et pendant la nuit, les habitants sont tenus d'éclairer le devant de leurs maisons. Des batteries auraient été établies sur la côte de Mousson.

La ville de Pont-à-Mousson a été frappée d'une contribution de guerre à l'occasion des uhlans tués ou faits prisonniers par un escadron de chasseurs d'Afrique.

C'est le 16 août que la garde royale prussienne, après diverses sommations restées infructueuses, a bombardé la ville de Pont-à-Mousson. Le feu a commencé à quatre heures, et l'on s'est battu jusqu'à onze heures. Nous avons eu 9 morts et 7 blessés ; les assiégés n'auraient pas eu moins de 8 à 900 hommes hors de combat. Pour cacher leurs morts, ils les jetaient dans le canal.

Nous apprenons qu'un pont provisoire a été jeté sur la Moselle, à Bayon, par les habitants eux-mêmes, condamnés à faire la besogne en peu d'heures. Pour ce, on a conté dans la rivière de grandes voitures, puis on a abattu les penneurs de la route, qu'on a couchés en travers, le tout recouvert de planches et de madriers. De cette manière, on a obtenu un pont, peu monumental sans doute, mais capable d'un passage certain.

Quel serait-il arrivé à Nancy, si notre municipalité n'était accourue à temps pour empêcher, il y a quinze jours, la destruction des ponts de Tomblaine, de Malzéville et du Pont-d'Essey ?

M. LE MAIRE DE NANCY. — AVIS.  
Les énormes sacrifices exigés par l'armée d'occupation ont épuisé la caisse municipale. Pour faire face à ceux qui sont imposés encore, il est d'imminente nécessité d'assurer les recettes de l'octroi. Le maire invite tous les bons citoyens à venir en aide aux agents qui opèrent cette perception et à faciliter leur service, que les circonstances actuelles rendent très-pénible.

Nancy, le 19 août 1870.  
Le maire, CH. WELCH.

généraux tués, et le prince Albrecht lui-même, coupé en deux !

M. le docteur P. et M. D., pharmacien, avaient été chargés d'embaumer leurs cadavres.

Certes, la nouvelle était à sensation. Une foule considérable envahit la place publique et la rue de la Patoisonnerie surtout, dans les environs de l'hôtel de France. Quelles funérailles seront faites au neveu du roi ? Le cadavre va être transporté secrètement à Berlin ! Il y a des gens qui y ont le cerveau, le corbillard ! C'est donc bien sûr, très-sûr. Un incrédule, se frayant une voie à travers la multitude, réussit à pénétrer dans l'hôtel, et le premier homme qu'il aperçut dans la cour, ce fut le prince Albrecht, fumant son cigare au milieu d'un groupe d'officiers.

Les blessés et les morts se réduisaient à un colon amené depuis mercredi, avec la figure enflammée.

Jendi soir, il y avait à l'hôpital militaire de Nancy 70 blessés et 250 malades prussiens. — Il est vrai que, la veille et l'avant-veille, un certain nombre de blessés avaient été dirigés sur Marsal.

Une partie des prisons civiles a été convertie en ambulances. Les détenus ont été concentrés dans un préau pour faire de la place aux blessés qui sont attendus.

Un carton qui sera curieux un jour à consulter, ce sera celui des innombrables réquisitions faites à la ville par l'armée d'invasion. Réquisitions de logements pour hommes et chevaux ; réquisitions de farine, blé, pain, viande, lard, vin, eau-de-vie, riz, sel, café, sucre, avoine, paille, foin ; réquisitions de tabac et de cigares ; réquisitions de boufs et de vaches ; réquisitions de chevaux et de voitures pour le transport des vivres et des malades, pour le service des postes, des télégraphes ; réquisitions de saindoux, de cire ; réquisitions de chemises et de toiles ; réquisitions de cuirs et de peaux de chevreuil ; réquisitions pharmaceutiques ; réquisitions de selerie ; réquisitions de fer, de bois et de sacs ; réquisitions de lanternes, de erin, de saes ; réquisitions d'écrivoires de campagne.

Nous en passons et des plus belles, oubliant même les réquisitions de vin de Champagne pour fêter la solennité du 15 août !

Plusieurs conseillers municipaux sont continuellement occupés à ordonner les contributions de guerre qui ruinent pour de longues années notre budget. Et encore faut-il lutter avec énergie, avec persévérance contre des prétentions exorbitantes.

Par suite d'un accord entre la municipalité et le prince héritier de Prusse, notre manufacture des tabacs va reprendre sa fabrication. De 100 à 150,000 cigares pourront être fournis chaque jour, dont 50,000 pour l'armée d'invasion et le reste pour la consommation locale.

Cette nouvelle sera certainement accueillie avec joie et gratitude. Lui cent ouvrières trouveront une occupation lucrative et les gains journaliers leur permettront d'échapper à la misère profonde dont elles étaient menacées avec beaucoup d'autres.

Malgré les préoccupations qui l'assiègent, M. le maire de Nancy s'occupe activement de procurer du travail aux ouvriers inoccupés. Un premier chantier va s'ouvrir à la mort du Pont-Cassé, dont le nivellement a été décidé par le conseil municipal.

Avec les farines qui lui ont été restituées, la Ville fait fabriquer tous les jours 18,000 kilogr. de pain pour les troupes étrangères et 56,000 kilogr. pour les habitants de Nancy. La distribution publique qui devait avoir lieu hier a dû être remise à aujourd'hui dimanche.

Le bureau de poste prussien qui était établi rue Saint-Dizier, 55, a quitté Nancy hier matin. Une locomotive a fait sa réapparition dans notre gare, vendredi, à une heure. Il y avait juste huit jours qu'on n'en avait vu. C'était une machine appartenant à la Compagnie des chemins de fer de l'Est. Des militaires allemands la faisaient fonctionner et installaient, sur cinq ou six wagons conquis sur divers points de la ligne, les chariots de grains et de provisions de toute nature amenés à Nancy par des soldats isolés.

A mesure que l'armée prussienne avance, elle fait construire derrière elle un télégraphe de campagne. Nous savons qu'il existe un fil qui, de Luncourt, se dirige par Fléville sur Ludres et de là vers Pont-Saint-Vincent.

Des détachements de troupes plus ou moins nombreux continuent d'arriver journellement à Nancy, et notre ville va avoir à subsister une garnison régulière de 800 à 1,000 hommes. Afin de soulager les habitants, on ne leur donnera plus de soldats à loger. M. le maire s'est entendu avec l'autorité militaire prussienne pour que nos casernes fussent désormais exclusivement affectées à ce service.

Des officiers prussiens logés au palais du Gouvernement avaient remarqué le lustre appendu dans la grande salle de réception. Ils auraient désiré emporter ce magnifique objet d'art, comme un souvenir de leur passage à Nancy, et parlaient de le démonter pour l'emballer dans une caisse

cerclée de fer, commandée par voie de réquisition.

Dès qu'il fut informé de cette nouvelle exigence, M. le maire se rendit près de M. le général Blumenthal et obtint de lui que le lustrer restait notre propriété.

On sait si peu au dehors ce qui se passe à Nancy, que deux candidats sont parisiens il y a quelques jours de Barr (Alsace) pour passer les examens des postes. Ce n'est qu'en arrivant vers Bayon qu'ils ont compris qu'il y avait du nouveau et que nous vivions séparés du reste du genre humain.

Sur leur route de Bayon à Nancy, ils ont rencontré beaucoup de chevaux tués et couchés dans des mares de sang. Il paraît que, lorsque les pauvres bêtes tombent d'épuisement et de fatigue, on les achève d'un coup de lance; puis leurs cadavres restent abandonnés sur la route.

Un nouveau convoi de vivres, venant du Palatinat, est arrivé jeudi soir à Nancy, toujours escorté par des troupes bavaroises. Le parc de bétail qui a séjourné dans notre ville est également de provenance étrangère. Nos campagnes épuisées ne peuvent plus rien fournir à l'invasion.

Vendredi encore, pour satisfaire aux réquisitions des Prussiens, M. le maire de Nancy invitait les habitants qui possédaient du foin à venir le déclarer immédiatement.

Les chiffonniers de Nancy ont inventé une nouvelle industrie. Elle consiste à ramasser le grain échappé des sacs chargés sur les voitures. Voilà une concurrence à laquelle ne s'attendaient pas les pigeons du quartier.

Les travaux de l'église Saint-Epvre n'ont pas été interrompus. Dans des circonstances aussi graves, c'est un véritable bienfait pour les ouvriers, et il faut en remercier l'excellent curé Trouillet. On achève de couvrir les bas côtés. Au dedans, on termine les voûtes du chœur. — Bref, l'église sera prête à l'époque précédemment fixée.

#### FACULTÉ DE DROIT DE NANCY.

Séance d'examen du mois d'août 1870.

Ont été reçus MM. les étudiants dont les noms suivent :

Pour la thèse de doctorat, M. Audiat.

Pour le second examen de doctorat, M. Reugnaut (Ernest).

Pour la thèse de licence, MM. Desnos, Diendoné, Fèvre, Gazin, Gutton, Mathieu (Henry), Noël.

Pour le second examen de licence, MM. de Maigret, Moll, Munich, Vuillet.

Pour le second examen de baccalauréat, MM. d'Ansembourg (Amaru), Georgé, Gérard, Lombard (Alphonse), Lombard (Paul), Picard.

Pour le premier examen de baccalauréat, MM. Aubry (Henry), Claudel, Dietz, Dorré, Henry, Humbert, Kinsbourg, Laillet, de Landreville (Gas-

ton), Lanio, Leclerc (Edouard), Lescuyer, Marie, Thiollaz, Variot, Vudbat.

Pour le certificat de capacité en droit, MM. Ballon, Cabirol, Contaut, Danel, Mathieu (Jules).

L'éloge a été accordé à MM. Audiat, Desnos, Gutton, Lombard (Paul), Picard, Henry, Laillet, Lanio, Pierre, Thiébaud (Jules), Variot, Vudbat, Contaut, Mathieu (Jules).

Vendredi, à trois heures, un orage épouvantable a fondé sur Nancy. Coups de tonnerre, pluie à verse, grêlons énormes, rien n'y manquait. En un instant, les ruisseaux ont été changés en petits torrents. Il est à craindre que la vigne n'ait souffert de ce mauvais temps. On peut espérer, toutefois, qu'il ne se sera pas étendu sur un bien vaste rayon autour de la ville.

On raconte qu'un des riches négociants de Nancy, après avoir bien réfléchi aux moyens proposés à rendre aussi légère que possible sa part dans les charges qui pèsent sur les Nancéens, s'était arrêté à celui-ci : Il se ferait passer pour son propre domestique. C'était affaire de costume pour que tout le monde y fût trompé. De cette sorte, il serait certain que la personne chargée de répondre aux survenants qu'il n'y avait aucun maître à la maison s'acquitterait de sa tâche avec fidélité et intelligence.

Chose résolue, chose faite.

Un groupe de Bavares se présente : « M. V... ? »

« Il est absent. — Et vous, qui demandez-ils. — Le suis son domestique. — Ah ! et vous êtes seul ? — Tout seul. — Alors, il faut aller nous loger ailleurs. »

Cependant, ces messieurs, toujours conversant et regardant, aperçoivent dans la cour un landau. Cela indiquait des chevaux à l'écurie. Dans le fait, ils y étaient.

— Eh bien ! garçon, attellez-nous cette voiture, disent les officiers, puis nous irons visiter la ville. La voiture attelée, on installe son propriétaire sur le siège du cocher et l'on part.

Le soir venu, et Nancy bien parcouru en tous sens, on rentre à l'hôtel. Les officiers, bien gentiment, installent leur cocher à l'office et lui font servir un copieux dîner, auquel ils ajoutent un thaler à titre de pourboire.

Cette anecdote n'est évidemment qu'une exception singulière, car d'autres habitations dont les propriétaires étaient absents ont fort bien été occupées par les troupes.

Pour la Chronique départementale : C. HAYEN.

Recommandation urgente à l'armée.

Nous conseillons à tous les soldats d'avoir sur eux la Toile vulnérinaire qui est un moyen infailible pour arrêter le sang et un pansement tout prêt pour les blessures. En adressant 2 fr. (timbres-poste) à M. Chiffot, 18, rue Saint-Placide, à Paris, on recevra franco la Toile vulnérinaire. — Dépôt à Nancy, chez M. ALEXANDRE MORAND, parfumeur.

## Post-Scriptum.

Au moment d'imprimer notre journal, nous croyons prudent de retirer plusieurs faits que nous publierions lorsque le permettront les circonstances.

On assure que, dans un des derniers engagements, dont l'issue aurait été favorable à nos armées, les généraux Frossard et Bataille auraient été blessés.

Les soldats de la garnison de Marsal ont été conduits comme prisonniers de guerre en Bavière.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE SECOURS AUX BLESSÉS.

Comité de Nancy.

Depuis plusieurs jours, on est surpris de voir circuler, dans les rues de Nancy, des individus vêtus en bourgeois, et portant à la fois des armes et les insignes de la Société internationale.

Le comité de Nancy, frappé, comme tous, de ce fait, s'empresse de porter à la connaissance du public les articles 2 et 7 de la convention signée à Genève le 22 août 1864, fixant les conditions dans lesquelles peuvent être portés les insignes de neutralité (croix rouge sur fond blanc).

Voici le texte de ces articles :

« Art. 2. — Le personnel des hôpitaux et ambulances, comprenant l'intendance, les services de santé, d'administration, de transport des blessés, ainsi que les ambulances, participera au bénéfice de la neutralité lorsqu'il fonctionnera et tant qu'il restera des blessés à relever ou à secourir. »

« Art. 7. — Un drapeau distinctif et uniforme sera adopté pour les hôpitaux, les ambulances et les évacuations. Il devra être, en toute circonstance, accompagné du drapeau national. »

« Un brassard sera également admis pour le personnel neutralisé; mais la délivrance en sera laissée à l'autorité militaire. »

« Le drapeau et le brassard porteront : croix rouge sur fond blanc. »

On voit que, d'après la convention de Genève, le corps de santé militaire des nations belligérantes a le droit de conserver ses armes, tout en portant le brassard à croix rouge.

Le corps sanitaire français s'est décidé, lui aussi, à prendre ce signe de neutralité, ayant eu à déplorer, à la bataille de Reichshoffen, la mort de plusieurs médecins que rien ne distinguait des autres officiers.

La Société internationale a, de son côté, commissionné des médecins, des infirmiers et d'autres personnes pour donner des soins aux blessés; conformément à la convention de Genève, elle leur a délivré, revêtus de son sceau, les insignes de la neutralité. Mais elle fait connaître que toutes les personnes ainsi commissionnées par elle ne doivent porter aucune arme. Elle proteste, en conséquence, contre toutes les infractions à ce principe et signale à l'autorité prussienne ce que, d'accord avec l'opinion publique, elle considère

comme une grave atteinte à la convention de Genève.

Pour le comité de Nancy : Le président, B<sup>te</sup> DE DEMAST.

20 août 1870.

M. le premier président de la Cour impériale de Nancy a rapporté, à la date du 16 août, l'ordonnance qui fixait au 1<sup>er</sup> septembre prochain l'ouverture de la session d'assises des Vosges, attendu que l'état de guerre et les difficultés de communication et de transport qui en résultent ne permettraient ni au président de la Cour d'assises, ni aux jurés, ni aux témoins, de se rendre à Epinal. »

Hier, deux locomotives prussiennes sont arrivées en gare de Nancy, remorquant une quarantaine de wagons français et étrangers. Leurs cheminées étant trop hautes pour passer sous nos ponts, on a dû couper la partie supérieure des tuyaux.

M. Pugnieri, conducteur des eaux de Nancy, se trouvait à Wissembourg lors de l'entrée des Prussiens dans cette ville. Il avait revêtu son uniforme d'ingénieur, ce qui l'a fait prendre pour un militaire, et il aurait été fait prisonnier.

C. HAYEN.

PERSONNE sachant faire un ordinaire et le ménage désire se placer. S'adresser rue de la Citadelle, 8, à Nancy.

POUR ÉVITER LES CONTREFAÇONS DU

CHOCOLAT-MENIER, IL EST INDISPENSABLE D'EXIGER

LES MARQUES DE FABRIQUE

le véritable nom.

La douce *Récolatrice* Du Barry guérit sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastralgies, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhées, dysenteries, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, hémorrhagie, et tous désordres de la poitrine, gorge, larynx, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, mésentère, cerveau et sang. 73,000 cures, y compris celles de S. S. le pape, le duc de Pluskow, M<sup>me</sup> la marquise de Bréhan, etc. — Six fois plus nourrissante que la viande, sans sucre, elle économise 30 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 20 fr. — La *Récolatrice* chocolatée rend l'appétit, digestion, sommeil, énergie et chair fermes. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr. — Dépôt : à Nancy, chez MM. J. Straff, Dedelet, Louyot, Roger, Royé, Hoffer; à Pont-à-Mousson, chez MM. V. Masson, Starck; à Sarrebourg, chez M. Louis Schmitt; à Toul, chez M<sup>me</sup> Sophie Benoit, rue Traversière; et chez les pharmaciens et épiciers. — De BARRY ET C<sup>o</sup>, 26, place Vendôme, Paris.

## JOURNAL DE LA MEURTHE ET DES VOSGES.

NANCY, 22 AOUT 1870.

Par ordre du général commandant le corps d'armée d'occupation, le rédacteur ou le gérant du *Journal de la Meurthe et des Vosges* levrout présenter un exemplaire au général, à l'hôtel de Paris, avant de faire la distribution de leur journal.

La présentation de cet exemplaire commencera à partir de demain matin 22 courant.

Nancy, le 21 août 1870, à 11 h. du soir.

Le Commissaire de police, GONCERS.

Nous étions résolus à tenter l'épreuve de cette censure, lorsque nous avons reçu de M. le maire de Nancy la communication suivante :

M. le maire et la commission municipale, sachant que les journaux de la localité excitent une grande irritation chez les autorités prussiennes et pourraient attirer sur la ville des rigueurs déplorables, prient MM. les rédacteurs de vouloir bien s'abstenir de toute publication ou communication susceptibles d'amener ce résultat.

Nancy, le 22 août 1870.

WELCHE, maire, BASTIEN, GÉNY, BOFFÉ, HUBON, membres du conseil municipal.

En présence de la situation difficile qui leur est faite, les journaux de Nancy ne voulant pas fournir une occasion même apparente à des mesures plus rigoureuses, font à leurs concitoyens le sacrifice de leur publication, en attendant des jours meilleurs.

HINZELIN, LEMACHOIS, HAYEN, VAGNER.

Le rédacteur en chef gérant.

A. LEMACHOIS.

NANCY — Typ. A. LEPAGE, Grande-Rue, 14.

A vendre, beau et bon matériel de SIRO-

TERIE, se composant de : chaudière à concentrer, deux à cuire dans le vide, pompes avec leur mouvement, bouge de saccharification, bac garni en cuivre, tout ce qu'il faut enfin pour une strotérie bien montée.

S'adresser à M. Humbert, constructeur d'appareils à distiller, rue Jeannot, n° 14, à Nancy.

A vendre, à la même adresse, une distillerie complète, pouvant distiller 300 hectolitres en 24 heures. 1,400.

A vendre, FUTAILLES de toutes dimensions, en bon état.

S'adresser à M. Barad-Dedenon, à Badonviller (Meurthe). 917.

Aimé, chirurgien-dentiste, Evreux.

Dents à 4 fr., 5 fr. et au-dessus, garanties. — Opération sans douleur, par le nouveau protoxyde d'azote américain, à 5 fr. (M. Aimé, seul possesseur), rue des Quatre-Églises. 411.

A vendre, à la même adresse, une distillerie complète, pouvant distiller 300 hectolitres en 24 heures. 1,400.

## DÉCOUVERTE HUMANITAIRE

Tranquillité de la famille avec la TOILE VULNÉRAIRE. Arrêt immédiat du sang : coupures, par le rasoir (et brûlures), plaies, cancer, varicelles, ulcères, saignements, etc. Cette TOILE est un pansement tout fait.

En adressant 2 fr. (timbres-poste) à M. Chiffot, 18, rue Saint-Placide, PARIS, on reçoit franco par le retour du courrier. Dans les pharmacies et maisons principales de Parfumerie.

Dépôt spécial de toutes les Eaux minérales Françaises et Étrangères.

MONAL, ph<sup>o</sup>, rue des Dominicains, 57.

EAU MINÉRALE

Gazeuse, alcaline et ferrugineuse. DE SOULZEAUX.

L'efficacité reconnue de cette eau contre les nombreuses affections des voies digestives, sa richesse en acide carbonique, son goût agréable, la propriété dont elle jouit de se conserver parfaitement, en font une des eaux les plus précieuses et les plus recommandables. Elle aux repas, coupée avec du vin, cette eau forme un excellent digestif et sa saveur piquante en fait une boisson agréable et rafraîchissante.

Dépôt chez M. L. MORAS, pharmacien, rue des Dominicains, 57.

PARIS, — 21, rue du DIX DÉCEMBRE, 21. — PARIS.

CIE GÉNÉRALE ET INTERNATIONALE

DES MACHINES À COUDRE.

MACHINES AU PIED ET À LA MAIN.

MACHINES POUR ATELIER ET POUR FAMILLES.

Dentiers en émail et caoutchouc, extraction sans douleur, orification, système américain. — GENEVE, chirurgien-dentiste, rue de la Poissonnerie, 5, à Nancy. 921.

Appartements à louer

Rue Joanne d'Arc, 5. 449.

Nancy, imprimerie de HINZELIN et Co.

## Proclamation.

L'armée Royale de Prusse, (notamment la division de cavalerie) ayant franchi le territoire Français, moi, Commandant de la susdite division, je fais savoir en vertu du paragraphe 18, tome second, du code militaire Prussien, que tous les habitants de cet arrondissement, qui oseraient se rendre coupable d'un délit envers les troupes de Sa Majesté le Roi de Prusse et de ses alliés, seront jugés par un tribunal militaire.

Subiront la peine de mort :

- 1<sup>o</sup> Ceux qui serviront d'espions, qui recevront, cachent, ou assisteront des espions français.
- 2<sup>o</sup> Ceux qui de leur propre gré serviront comme guides à l'ennemi, ou qui voudront induire en erreur les troupes allemandes en les conduisant par de fausses routes.
- 3<sup>o</sup> Ceux qui par vengeance ou autres raisons, tuent, blessent ou dépouillent, sont les troupes de Sa Majesté le Roi ou de ses alliés, ainsi que les personnes de leur suite.
- 4<sup>o</sup> Ceux qui détruiront des ponts, des canaux, des voies ferrées ou les télégraphes qui rendront les chemins impraticables; qui mettront le feu aux maisons habitées par les troupes Allemandes, aux vivres ou aux provisions.
- 5<sup>o</sup> Ceux qui prendront les armes contre les troupes de Sa Majesté le Roi de Prusse ou de ses alliés.

J'ordonne, dans l'intérêt des habitants de ce pays, que la présente proclamation, qui s'applique également à toutes les communes de l'arrondissement, soit propagée et publiée par les municipalités sans délai.

Le Commandant de la division de cavalerie de l'armée Allemande.

# **Nous GUILLAUME,**

**Roi de Prusse,**

faisons savoir ce qui suit aux habitants des territoires français occupés par les armées allemandes.

L'Empereur NAPOLÉON ayant attaqué par terre et par mer la nation allemande qui désirait et désire encore vivre en paix avec le peuple français, j'ai pris le commandement des armées allemandes pour repousser l'agression, et j'ai été amené par les événements militaires à passer les frontières de la France. Je fais la guerre aux soldats, et non aux citoyens français. Ceux-ci continueront, par conséquent, à jouir d'une entière sécurité pour leurs personnes et leurs biens, aussi longtemps qu'ils ne me priveront pas eux-mêmes, par des entreprises hostiles contre les troupes allemandes, du droit de leur accorder ma protection.

Les généraux commandant les différents corps détermineront par des dispositions spéciales qui seront portées à la connaissance du public, les mesures à prendre envers les communes ou les personnes qui se mettraient en contradiction avec les usages de la guerre. Ils régleront de la même manière tout ce qui se rapporte aux réquisitions qui seront jugées nécessaires pour les besoins des troupes, et ils fixeront la différence du cours entre les valeurs allemande et française, afin de faciliter les transactions individuelles entre les troupes et les habitants.

**GUILLAUME.**

Nous, Guillaume Roi de Prusse, avons  
arrêté et arrêtons ce qui suit:

Art 1<sup>er</sup> La conscription est abolie dans  
toute l'étendue du territoire français occupé  
par les troupes allemandes.

Art 2<sup>ème</sup> Les agents des autorités civiles qui  
contreviendraient à la disposition contenue  
dans l'article précédent, soit en opérant ou en  
facilitant le tirage des conscrits, soit en les en-  
gageant à s'y soumettre ou en leur délivrant  
des ordres de départ ou par tout autre moyen  
quel qu'il soit, seront destitués de leurs fonc-  
tions et détenus en Allemagne jusqu'à ce  
qu'il soit statué ultérieurement sur leur mise  
en liberté.

Art 3<sup>ème</sup> Les généraux commandant les  
différents corps des armées allemandes sont  
chargés de veiller à l'exécution du présent décret qui  
acquerra force de loi pour chaque département  
occupé par les troupes allemandes aussitôt  
qu'il sera affiché dans une des localités qui en font partie.  
Donné à notre quartier général de St. Avedel le 13 août 1870  
Guillaume.